



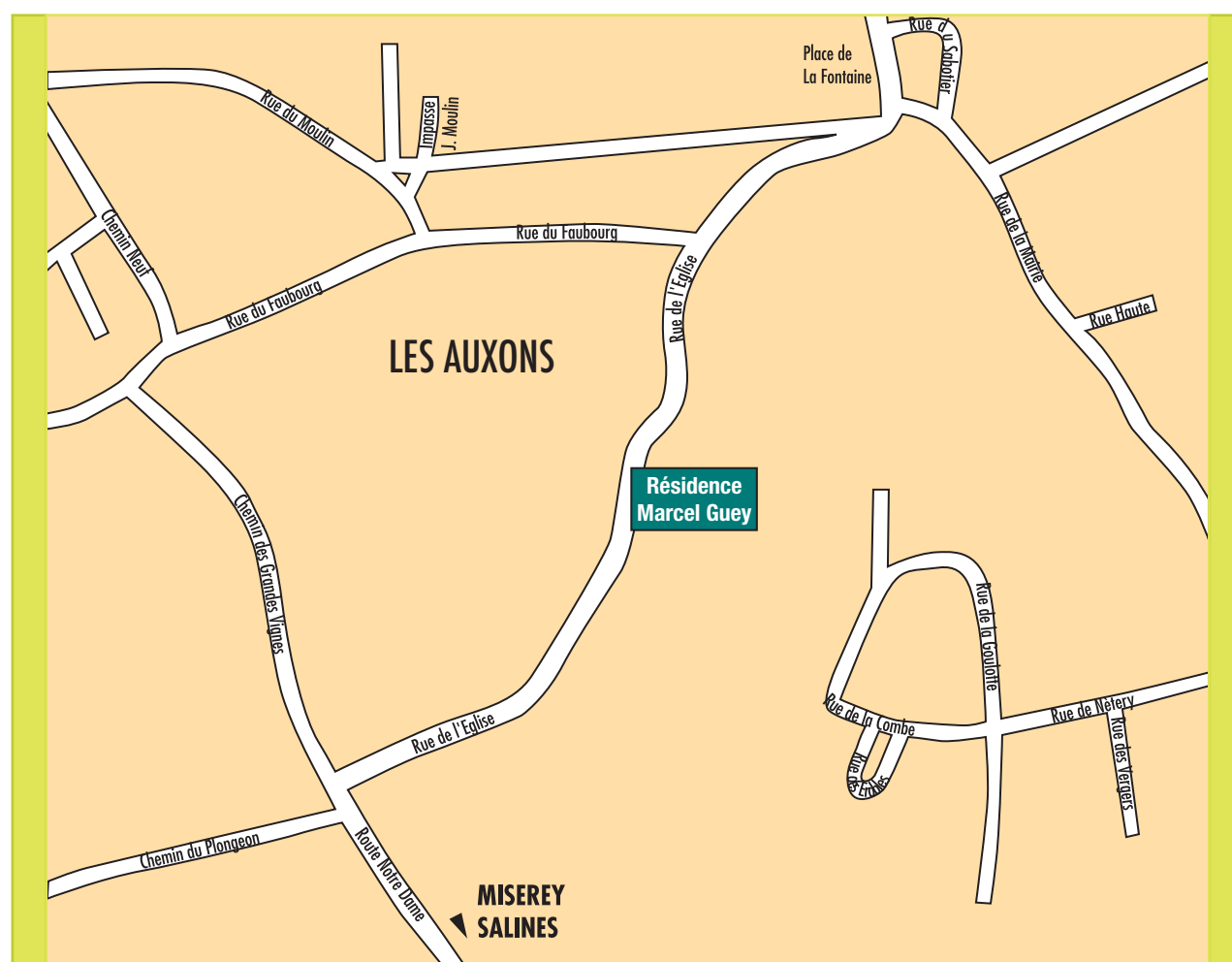
> RÉSIDENCE MARCEL GUEY <

Résidence Marcel Guey

2 rue de l'Église - 25870 Les Auxons
Tél. 03 81 48 22 00 - Fax. 03 81 58 85 44

ehpad.auxons@mut25.fr

www.maison-retraite-mutualiste.fr



ÉTABLISSEMENT
D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES
Résidence Marcel Guey



ÉTABLISSEMENT
D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES
Résidence Marcel Guey



Livret d'accueil Résidence Marcel Guey Les Auxons

Résidence Marcel Guey

Résidence pour personnes âgées Marcel Guey

2 rue de l'Eglise - 25870 Les Auxons
Tél : 03 81 48 22 00 - Fax : 03 81 58 85 44
Courriel : ehpad.auxons@mut25.fr

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 14h à 17h

La situation géographique

La résidence se trouve en milieu rural, implantée au cœur du village mais à proximité de Besançon.

La capacité d'accueil

24 places d'accueil médicalisées pour l'hébergement de personnes de plus de 60 ans valides, semi-valides et/ou dépendantes.

Les lieux

La résidence « Marcel Guey » comprend au total 18 logements de type T1 et 6 de type T1 bis, soit 24 logements.

L'établissement est une petite structure d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), qui se veut la plus familiale possible et implanté au-dessus du village.

Au rez-de-chaussée : un espace accueil/administration - 12 chambres - un espace restauration (cuisine et salle à manger) - un salon

A l'étage inférieur : 12 chambres

Le bâtiment comporte un ascenseur de type monte malade permettant de transporter une personne en position couchée.

Le logement

Les logements mis à disposition sont des T1 ou T1 bis pour les couples, comprenant une pièce de vie et un cabinet de toilette (douche, toilette, lavabo) adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les visites

Pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, les portes d'entrée de l'établissement sont fermées de 21h à 7h du matin.

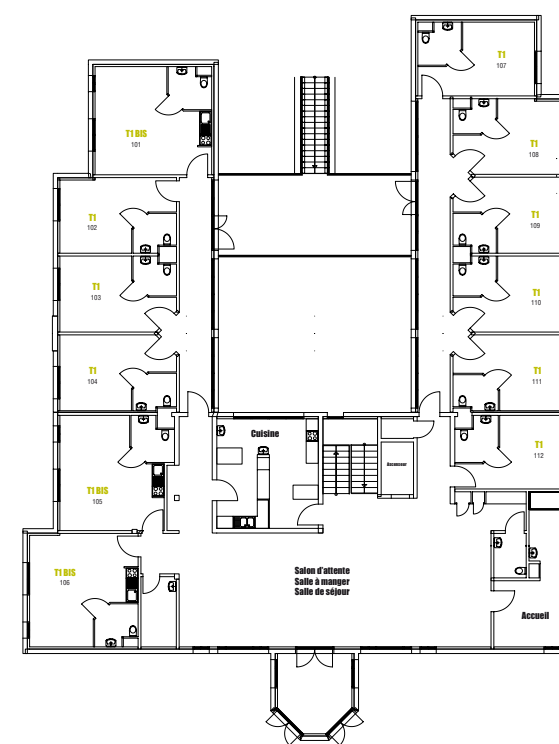
Toute prévision de visite extérieure au-delà de cet horaire est à signaler au personnel de service.

Les horaires des repas

- les petits-déjeuners peuvent être pris à partir de 7h et jusqu'à 10h30 dans les chambres ou dans la salle à manger.
- les déjeuners sont servis dans la salle à manger à 12h.
- Une collation est servie chaque après-midi, le lieu choisi étant fonction de l'animation.
- les dîners sont servis à partir de 18h45 dans la salle à manger ou dans les grands salons.
- une collation nocturne peut être servie si nécessaire et sur demande.



Plan de la résidence



Rez-de-chaussée



Étage inférieur

